

SAÏD KAHLAT [\*]

## **Rente, industrialisation et travail** [\*\*]

S'il est un thème fort complexe et difficile à cerner, c'est bien la question du travail et de son statut au sein de la société algérienne.

Une raison est qu'il existe plusieurs domaines et aspects de la société algérienne qui demeurent encore non explorés. A tel point que pour expliquer le travail aujourd'hui il faut faire appel à l'histoire, à l'anthropologie, à la psychologie, etc...

La contribution que nous apportons ici ne débouche pas sur une explication unique du phénomène observé, mais fait apparaître plusieurs aspects, laissant ainsi ouvert le champ des interprétations possibles et des pistes de recherche.

Ces remarques préliminaires étant faites, nous pouvons avancer sans nous tromper que l'individu entretient un rapport d'extériorité au travail ; c'est ce que certains considèrent en disant qu'ils ne travaillent pas assez et ne donnent pas le meilleur d'eux-mêmes, qu'ils recherchent tous les subterfuges possibles pour détourner les consignes et les règles de travail, etc...

Cette situation n'est pas exclusivement propre aux ouvriers, mais à la grande partie de presque toutes les catégories sociales.

De plus, ce qui distingue un groupe social d'un autre, c'est le type de stratégies déployées en vue de s'approprier ou d'étendre son espace de pouvoir. En effet, nous pouvons caractériser hâtivement l'enjeu qui caractérise l'espace social du travail par celui du pouvoir.

A cet enjeu s'ajoute un autre relatif essentiellement au rapport entre système technique importé et organisation sociale locale.

En effet, la question peut être formulée ainsi : pourquoi, chaque fois que l'on transpose un système des pays dits développés au sein de l'économie nationale, celui-ci cesse de fonctionner et de produire selon ses propres normes, c'est-à-dire les normes en vigueur dans les pays émetteurs de technologie ?

Y a-t-il un problème inhérent à la société algérienne qui l'empêcherait de produire les effets que l'on attendait de lui, ou est-ce alors un problème lié aux fondements mêmes de la technique, des modes de travail et de vie qui lui correspondent ? Autrement dit, dans ce cas même, tout système technique est conçu et produit pour et dans un système social qui lui dessine ses contours et lui donne, par

conséquent, sa configuration particulière, même si la technique signifie, apparemment, la même chose dans toutes les sociétés.

Le problème qui découlerait de cela pourrait être explicité ainsi : la négation du travail et la fuite devant celui-ci proviendrait du fait que cette technique et le système productif qui en est la cristallisation ne seraient pas d'origine interne et ne seraient pas appropriés judicieusement en fonction d'une organisation sociale qui soit propre à la société algérienne. L'absence d'innovation et de créativité fait du travail technique un élément structurant négativement la société.

La nécessaire compréhension de la difficulté à articuler système technique d'origine exogène et organisation sociale locale nous contraint à situer les lieux de la discontinuité et les différentes logiques sociales qui viennent s'y greffer.

Pour cela, nous ne pouvons pas nous suffire des concepts économiques produits historiquement dans la société capitaliste. Nous nous garderons aussi de les transposer mécaniquement à la société algérienne, plusieurs écrits d'auteurs ont montré que les concepts de la théorie économique sont impuissants à rendre compte du fonctionnement des sociétés non capitalistes.

Les catégories économiques sont encore en formation<sup>[1]</sup> dans les sociétés en voie de développement. Ce qu'il s'agit au contraire de faire, c'est une théorisation des relations sociales qui sont en train de structurer les catégories économiques (ex : salaires, marché du travail, rapport salarial) et de déduire des lois de composition et de fonctionnement. Sans cela toute recherche sera vouée à l'échec car on ne fera que coller des concepts différents à des réalités différentes.

Dans le cas de l'Algérie, c'est en définitive la conjonction entre la dimension historique et anthropologique de la formation sociale algérienne, les différents processus sociaux et économiques, nés de l'industrialisation et les dynamiques sociales sous-jacentes à ce processus (formation des groupes sociaux, mode de constitution des différentes espèces de capital relationnel et social, mode d'investissement de l'espace social du travail par ces groupes, façon dont sont institutionnalisés les rapports issus du travail) qui sont à même de nous éclairer sur ce que recèle et traduit le concept de travail transposé à la société algérienne.

Il s'agit, en outre, de voir à quelles stratégies renvoient la mobilisation de la force de travail, l'organisation du travail au sein de l'usine, l'ordre, le rapport salarial, etc...

C'est à partir de là qu'il nous semble possible de voir sur quoi et à partir de quoi la société algérienne se développe et opère sa mutation. Quel concept central est à même d'expliquer cette mutation ?

Nous pouvons avancer que les résistances provoquées par l'industrialisation entraînent une crise de mutation et dénotent une chose

fort indéniable : à savoir que cette société n'arrive pas à se transformer par elle-même.

L'industrialisation est vécue par nombre d'individus comme quelque chose de frustrant qui provoque, en outre, une discontinuité dans leur évolution et, de ce fait, comme un phénomène externe. Tout ce qui peut aider à faire de cette mutation une imitation qualitative comme la créativité, l'innovation technique et sociale est, au contraire, inhibé par ce processus dont la forme d'organisation sociale est restée inchangée et accentuée par la structure du pouvoir. Il demeure que la raison essentielle qui accentue cette crise est la nature rentière de l'économie algérienne et de l'Etat. C'est ce que nous développerons plus loin.

Envisageons avant tout les raisons auxquelles renvoie la crise du système productif, puis les perceptions du travail, les logiques sociales qui ont contribué à cela et, enfin, la rente (vue comme ce qui a miné au départ les possibilités d'une mutation qualitative à travers l'industrialisation).

### **A. La raison de la crise du système productif**

Nous pouvons envisager le procès d'industrialisation en Algérie sous l'aspect d'un procès conflictuel qui traduit les luttes et les antagonismes sociaux les plus complexes autour de l'enjeu qui est celui du pouvoir ; pouvoir d'un groupe social sur les autres, pouvoir de dominer, etc...

Cette lutte en exprime une autre, à savoir celle qui préside à la formation de ces groupes sociaux en tant que porteurs de projets.

Nous dirons en substance quel est, aujourd'hui, le groupe social qui peut prétendre avoir produit une forme particulière de mobilisation sociale ?

De là, il nous semble que la crise du système productif lui-même est due au fait qu'aucun groupe social n'arrive à dominer et à devenir hégémonique[2]. La raison est que ces différents groupes pris isolément n'ont qu'une maîtrise partielle du système productif.

Toute alliance est cependant fragile pour deux raisons :

- La donne extérieure (liée au capitalisme mondial) leur échappe,
- Chaque alliance se fait non autour de la maîtrise technologique du système productif, mais pour le partage des zones d'influence et donc du repartage de la rente.

Toujours est-il que le succès ou l'échec d'une telle alliance doit se négocier aussi sur les autres espaces qui ne sont pas encore conquis.

La non maîtrise du procès de travail réside dans le fait que le changement technique et social ne procède pas de la société elle-même, ce qui met celle-ci dans l'incapacité de filtrer et de sélectionner ce qui lui vient de l'extérieur. La société peut, certes, intégrer le "progrès technique" issu des pays capitalistes, à condition d'avoir une organisation sociale telle que celle-ci puisse tirer profit de ce "progrès"

- sans pour autant pervertir sa cohérence d'ensemble. Or en Algérie, nous craignons qu'une telle organisation fasse défaut.

La crise de l'industrialisation s'explique, finalement, par la non appropriation des formes d'organisation par le travailleur collectif lui-même. En l'absence d'une telle alternative, la rationalisation dont est porteuse la technologie entraîne, par conséquent, une désaffection de l'individu à l'égard du travail industriel et finit par lui opposer une autre rationalité issue des autres espaces sociaux, en dehors de l'usine.

Le discours de l'Etat est celui de la mise en conformité et de l'adaptation à la technique qui, elle, est présentée comme l'ordre révélé et cohérent en soi et vers quoi doit tendre la mobilisation de l'individu. De plus, l'Etat éprouve des difficultés à ériger le discours politique en morale sociale.

Le pouvoir finit par concéder à la technologie - à ses vertus et ses méthodes organisationnelles - ce que l'action politique d'organisation n'est pas capable de faire (vu l'équilibre des forces), à savoir la production d'un système d'ordre et son intériorisation par les travailleurs.

Or, à ce même niveau et pour remettre en cause tout déterminisme technologique, nous pouvons constater aisément que le Taylorisme et ses méthodes rationnelles trouvent du mal à s'appliquer, combien même il aurait fallu aménager l'espace qui lui serait nécessaire. En l'absence d'une telle mesure, on assiste plutôt à une sorte de Taylorisme arithmique ou atypique. Nous avons pu constater combien de fois des directions d'entreprises ont fait appel à l'assistance technique et à la suppléance pour réparer les machines en dévalorisant ainsi le travail d'innovation accompli par les travailleurs.

Il s'ensuit que la fuite des cadres techniques des ateliers et des usines et la division autoritaire et rigide du travail empêchent toute initiative des ouvriers ou des techniciens. Alors qu'il y a eu des innovations fort encourageantes au sein des complexes industriels (CVI, SNS, etc...) [3], mais chaque fois battues en brèche par la direction, car, pour elle, la connaissance technique et l'accumulation du savoir-faire par le travailleur permettent, certes, la maîtrise du procès de travail par celui-ci mais constitue, en même temps, une source de pouvoir aux mains de ceux là. La crainte des directions d'entreprises de voir l'organisation hiérarchique remise en cause par cette pratique augmente son intolérance à ce genre d'expérience.

Il s'ensuit la fuite des travailleurs de métier (soudeurs, mécaniciens, tôliers, architectes, etc...) qui, une fois formés par l'usine, quittent leur entreprise au profit d'une autre - espérant que leur soit reconnue leur technicité - ou s'installent à leur compte.

Le travail "parallèle" ou "au noir" est quelques fois un moyen pour réunir les conditions adéquates de reconversion du savoir-faire, moyennant certaines relations familiales - mariages, associations de capitaux, etc...

Les effets démotivants des contrastes sociaux en oeuvre dans la sphère des échanges, fait du travail au sein du secteur public une valeur banalisée. On débouche ainsi sur une représentation instrumentale du travail.

### **Perception du travail et logiques sociales**

La représentation du travail qui est née avec le procès d'industrialisation sera liée à la formation des nouveaux groupes sociaux.

Elle différera selon que l'on se trouve dans un espace ou dans un autre, proche ou loin des centres de décision et de pouvoir impliqués d'une manière ou d'une autre dans un réseau social de relations personnalisées, etc...

Il y aura plusieurs conceptions du travail définies par le type d'espace occupé et les liens sociaux développés en son sein. La formation du travailleur collectif se fera en fonction de ces présupposés.

C'est tout au long de cette formation que chaque groupe social choisira son espace de sociabilité privilégié où il peut déployer le type de capital qu'il a en sa possession. Stratégies individuelles et stratégies collectives ne se nient pas, mais s'articulent au niveau de la société pour traduire ce qui leur est commun.

Cependant, la formation du travailleur collectif revient surtout et nécessairement à des pratiques singulières dans lesquelles chaque groupe de travailleurs se fait sa propre intelligence du lieu où il se trouve, du discours qu'il perçoit et des contradictions qui en résultent.

Ceci implique que les différentes attitudes des groupes sociaux se définissent par rapport, non pas à un travail quelconque, à un travail en général, mais à ce qu'il véhicule et traduit concrètement comme perspectives et projets, leur conception du travail et dès lors instrumentale.

Le travail demeure, malgré cela, enjeu de luttes et d'appropriation entre la direction, les cadres, la maîtrise, les ouvriers, la bureaucratie centrale, etc...

Chacun de ces groupes sociaux choisira entre les différents espaces : usine, quartier, famille, institution, appareil, etc... celui où il peut s'ancrer activement, afin de s'imposer aux autres logiques. Chaque groupe social puisera dans le procès d'industrialisation ce qui peut renforcer l'espace de son pouvoir, sans pour autant qu'il y ait manifestement une logique dominante oeuvrant dans le sens d'une certaine socialisation de la société, d'où le problème de l'hégémonie et donc de la légitimité de chaque groupe social.

De ce point de vue, il nous semble que le travail n'est pas vécu comme une fin en soi, mais comme un moyen d'ascension sociale. Les différentes attitudes résultent, dès lors, de la perception que se font les

individus de leur statut au sein de l'espace du travail et par rapport au travail même.

Il s'établit, de ce fait, un rapport d'extériorité entre l'individu et son travail. Il ne le vit et n'accepte de se conformer à lui que dans la mesure où celui-ci lui procure une relative satisfaction - celle-ci est normée par la sphère des échanges.

Cette situation montre que le travail n'opère pas à lui seul comme mécanisme exclusif de socialisation - pour autant que celui-ci puisse renvoyer à un projet global et cohérent - car il supposerait la mise en oeuvre d'un système d'ordre quasi-total et la clôture de l'espace social du travail afin de stabiliser la force de travail et l'obliger à s'imprégner des valeurs sensées être véhiculées par le travail. Or, dans le cas actuel du développement économique en Algérie, l'appréciation du travail se fait selon que l'individu le considère comme une promotion ou un déclassement, ou, encore, comme un passage obligé.

C'est en ce sens que presque chaque départ d'une usine peut être lié à un refus de situation. Ce qui met l'ouvrier dans une position de quasi-indépendance vis-à-vis du travail, car il ne considère pas encore son sort comme étant fixé. Il y a encore des possibilités de fuir cette détermination par le travail. Il tente ici et là de convertir son capital de savoir-faire en un autre capital lui permettant de réaliser son projet individuel.

Ceci dénote l'incapacité des politiques de mise au travail à le mobiliser productivement. Ce que l'ouvrier tente de conjurer, c'est le vide dans lequel le mode d'industrialisation, base de la rente, à tendance à l'insérer, sans pour cela lui proposer un substitut qui puisse constituer une suite dans sa propre évolution.

A penser que les directions d'entreprise sont véritablement écartelées entre une rationalité productive qu'elles sont censées appliquer et le besoin de déterminer à chaque fois les frontières de leur pouvoir en le reproduisant constamment sur des bases informelles.

A ce niveau collectif, les travailleurs, par les pratiques de résistance qui sont les leurs, tendent à imposer au pouvoir d'être reconnus comme partenaires sociaux, traduisant ainsi leur volonté d'être considérés comme partie prenante des changements en cours.

On aboutit ainsi à l'architecture sociale suivante :

Une technocratie qui s'est constituée grâce à son pouvoir dans la production et qui entend le préserver, une bureaucratie dont le pouvoir s'est édifié autour de la constitution de centres de décision dans les appareils de l'Etat, des ministères et des entreprises, imposant un contrôle bureaucratique à travers une structure organisationnelle qui est la sienne. Cette bureaucratie a fini par mettre sous sa tutelle la technocratie d'entreprise. Et une classe ouvrière à la recherche - car désintégrée des appareils de l'Etat - de son autonomie, partagée entre plusieurs positions qui ne font qu'altérer le processus de son unification.

Elle demeure, malgré tout, revendicative et oscille entre le corporatisme, comme mode de défense de ses intérêts vitaux, et l'autogestion, comme condition d'une plus grande justice sociale, pour ne pas dire d'un idéal social non explicité.

Il demeure qu'en tendance, la toile de fond de toutes ces conceptions est celle d'un rapport d'extériorité entretenu avec le travail.

La raison se trouve sans nul doute dans la nature rentière de l'économie algérienne.

## **B. La rente comme mode de régulation et ses limites**

Cette rente ve permettre à la société de se reproduire sur la base de rapports de distribution. Elle sera le "fondement de la vie imaginaire de l'individu. Cette rente sera la propriété de l'Etat et son monopole" [4], consacrée par une législation. Autour de celle-ci va se cristalliser "un consensus social issu de la Guerre de Libération". Cette rente a permis depuis vingt ans une mobilité sociale intense, elle a en outre permis la condensation des conflits et des antagonismes sociaux.

Même si cette rente a amorcé un procès d'accumulation, il n'en demeure pas moins que la dominance des rapports sociaux renvoie aux rapports de distribution, donc aux rapports de pouvoir et au système particulier de relations qui leur correspond.

Les revenus distribués n'ont pas d'équivalent avec la productivité du travail [5], l'évolution des salaires et des gains de productivité ne s'est pas faite en même temps.

La socialisation s'effectue dès lors par ce rapport de distribution, suivant une mobilité sociale verticale.

Le travail n'a pas de statut objectif, car il n'existe pas d'équivalent entre le salaire de l'ouvrier et son travail, le salaire étant une partie de la rente.

L'Etat devient enjeu de lutte, car c'est le lieu où s'effectuent et où sont produits les rapports de distribution. C'est en définitive, à travers les réformes économiques que l'on redéfinit les termes des alliances.

Cependant, l'élément nodal explicatif d'une telle situation est moins la rente en elle-même que les relations et les liens sociaux issus de l'ancienne société, dite traditionnelle, qui permettent à la rente d'épouser ses contours. Les rapports de distribution étant régis par ces relations personnalisées (d'où le clientélisme sur le plan politique).

Nous faisons remarquer jusque là qu'il ne s'agit guère de travail productif, ni de profit, ni à plus forte raison, de rationalité productive (le secteur privé tombe aussi sous le poids de la rente) [6].

La raison est que "la rente perturbe les rapports contractuels de travail, c'est-à-dire le rapport salarial [7], il y a manifestement une incompatibilité entre la situation de rente et le contrat de mise au

travail[8]. Ceci entraîne, par exemple, chez certains que leur travail est une situation de rente.

De cette situation naît, dès lors, au sein de l'Etat le despotisme comme double expression :

- d'une crise d'hégémonie où aucun groupe social n'arrive à dominer et à proposer un projet de société,
- d'une domination verticale de la société par l'Etat.

Face à l'incapacité de reproduire ici les rapports capitalistes dans le cadre de l'Etat Nation, et face au refus qu'oppose le pouvoir à toute expression autonome de la société (création, créativité, travail créateur, innovation technique et sociale...), il y a de plus en plus une forte tendance à la domination sans hégémonie par des appareils et des médiations continues entre l'Etat et la société. Tout développement et toute évolution ne peut se faire que dans et par lui. Dès lors naît le biais bureaucratique en tant que système remplissant à peu près le rôle réifiant et déformant de la marchandise et du travail abstrait dans les économies capitalistes. Ce système bureaucratique qui tend, par le contrôle qu'il exerce sur la société à son insu, à occuper presque tous les espaces. Les pays de l'Est vérifient eux aussi ce phénomène, où existent d'ailleurs des résistances à travers le travail parallèle, l'économie souterraine,... pour échapper au contrôle social par l'appareil qui est fait d'ordre prescrit et de lois à faire observer de façon coercitive.

Partant de là, le pouvoir institutionnel a tendance à ne plus pouvoir contenir le développement de la société qui lui échappe, à travers l'absentéisme, la mobilité, le développement de lieux de sociabilité parallèles et de travail parallèle, etc...

La situation de crise du travail, qui est à notre niveau celle d'une crise de mutation, rend la tâche du pouvoir difficile quant au contrôle social des individus, dans et hors du travail. Le système bureaucratique montre que, même s'il n'est que défaillant, il nécessite cependant d'autres instruments de domination et de contrôle.

C'est pour cela qu'est apparu depuis 1980 un ensemble de mesures qui consiste (sous couvert de l'idée d'après pétrole) à mettre productivement les gens au travail.

Il s'agit de dominer autrement la société, c'est à dire, de tisser avec la société des rapports d'exploitation, base de la conformité. Les lois prises aujourd'hui semblent être des lois de transition. Il s'agit de passer de "l'ordre rentier à l'ordre productif, condition de marchandisation de la sphère économique"[9].

Mais, face à cela, l'Etat demeure, malgré tout, un système de féodalité et la société demeure non civile, car non autonome.

Le pouvoir actuel veut opérer un arbitrage entre redistribution de la rente et exploitation productive.

Il demeure que la justification du passage à une économie à dominante de profit s'explique par le fait que les anciens mécanismes de domination et de contrôle social ont tendance à s'épuiser face au développement du mouvement social (qui, bien entendu, ne s'exprime pas encore dans toute sa dimension) qui tend à échapper au pouvoir et qui pousse les travailleurs à revendiquer la reconnaissance par celui-ci du caractère productif de leur travail (actions collectives stratégiques). Ceci révèle, à notre sens, le besoin d'expression qu'éprouve la société salariale nouvelle face à des mécanismes institutionnels d'arbitrage des conflits devenus caducs.

Or, le passage de la rente au profit suppose la mise en oeuvre d'une nouvelle rationalité, liée à la valeur travail. Ceci implique que le pouvoir devra, par conséquent, substituer aux relations personnalisées des relations abstraites liées au seul critère rationnel du travail productif créateur de valeur. Ceci équivaut pour le pouvoir à nier les fondements sur lesquels il se reproduit et, par voie de conséquence, à se nier en tant que tel. L'incapacité à résoudre ce dilemme provoque une crise qui débouche sur un blocage du mouvement initié par l'Etat, pendant que la société (parallèle) recherche d'autres voies autonomes d'expression.

Autrement dit, la discipline que l'on retrouve au sein de l'espace de travail est "d'ordre politique"[\[10\]](#) et liée à la structure même du pouvoir et des formes de sa reproduction.

L'ordre usinaire est uniquement disciplinaire - politiquement - et déduit de l'organisation sociale.

La discipline est donc non productive, la gestion de la force de travail est faite politiquement : les relations sociales, au sens large du terme, partent du système politique et gagnent l'espace de travail[\[11\]](#). Les rapports sociaux sont traités dans et par les institutions, ces dernières étant leur cadre de régulation.

La rente a permis la salarisation de la société sans rapport salarial et qui fonctionne dans le cadre général de la socialisation par l'Etat, donc par la rente.

C'est parce que le type politique de contrôle social exercé jusqu'à présent n'est plus efficace, face à la prolifération de mouvements sociaux ici et là et à la tendance de leur autonomisation, que le pouvoir tente d'introduire des critères liés à la rationalité capitaliste. Ceux là mêmes sont capables de lui permettre de renouveler ses instruments de domination.

Or, il y a manifestement contradiction entre la mise en conformité de l'entreprise à la logique du profit et la structure actuelle du pouvoir.

Cette crise du travail n'est, en réalité, rien d'autre qu'une crise de la domination. Il s'agit donc pour le pouvoir de redéfinir les termes de la domination. L'irruption de l'alternative libérale est une réponse à la crise. En attendant, le pouvoir intensifie le consensus de départ, tout en produisant du despotisme.

Au demeurant, on ne peut pas dire aujourd'hui que l'industrialisation a permis la reconstitution de la cohérence de la formation sociale algérienne. Elle a cependant produit de nouvelles combinaisons sociales, sur un fond d'une société demeurée profondément traditionnelle. Traditionnelle, car les relations sociales, les rapports de pouvoir, l'imaginaire social tiennent encore de l'ancienne société.

Le procès d'industrialisation ne traduit aucun projet de société et ne résoud pas la question de la domination. Il y a certes déplacement, mais non dépassement de cette contradiction.

Pour conclure, nous nous permettrons la métaphore suivante :

La crise actuelle est l'expression d'un conflit entre la rationalité d'une société à venir<sup>[12]</sup> et la rationalité d'une société dépassée historiquement, condamnée économiquement (parce que la rente devient aléatoire), reproduite politiquement (par des élites qui ne sont rien d'autre que la résurgence des tribalismes précoloniaux revus et corrigés par les exigences des temps modernes).

Il en ressort que les problèmes de l'économie algérienne résultent de l'incapacité de l'Etat à initier le processus d'appropriation-innovation technologique, et la mise en oeuvre d'une forme d'organisation du travail permettant à la société de libérer ses capacités créatrices (fuite des cerveaux, blocage de l'innovation, etc...) et à se transformer par elle-même.

La contribution apportée ici est, en définitive, porteuse d'interrogations sur les redéfinitions socio-politiques aujourd'hui en cours et, partant, des capacités des groupes sociaux présents aujourd'hui à définir des alternatives durables, des stratégies crédibles.

## Notes

---

**[\*]** Enseignant à l'I. S. E. d'Alger.

**[\*\*]** Cette réflexion a été menée à partir de notre thèse sur : Espace social du travail et industrialisation. Aix-En-Provence, 1985.

**[1]** Ce qui ne veut pas dire qu'il y a une sorte de linéarité dans les conditions de cette formation.

**[2]** Nous renvoyons pour cela à la thèse de Thierry (S.P) in la cise du système productif algérien.

**[3]** Voir la thèse de (A) El-Kenz in Monographie de l'industrie d'El-Hadjar - Paris 1984.

**[4]** Liabes : Communication - I S S.

**[5]** Voir notre contribution : Instructuration économique et structuration sociale du mode de socialisation de

l'individu : Colloque sur l'organisation de la famille -  
Octobre 1985.

**[6]** Liabes : Contradictions sociales ou crise de la  
socialisation : Communication pour le colloque national  
sur la situation de la société algérienne depuis 1962.

**[7]** Idem.

**[8]** Idem.

**[9]** Liabes - op. cité.

**[10]** Chikhi (S) : Communication au séminaire de l'I.S.S.  
1985.

**[11]** Chikhi (S) - op. cité.

**[12]** Dont les prémisses ne nous permettent pas, en  
l'état des choses, de tirer une conclusion.